






Saint-Martin-d'Hères


 Avez-vous des commentaires à ajouter sur la situation de l'usage du vélo dans votre ville ?


 Manque évident de pistes cyclables. Beaucoup d'automobilistes ne respectent pas les Stop. Problèmes avec les automobilistes qui tournent à droite (ou à gauche) en coupant la piste cyclable ou la voie de bus autorisée aux vélos. Trop de cyclistes prennent les bandes cyclables à contre-sens. Beaucoup trop de piétons marchent sur les pistes cyclables par négligence ou inattention.


 Pistes cyclables peu nombreuses et terminant souvent noeud de boudin


 Bonjour, Voudriez vous refaire le bitume de la piste cyclable sur le trottoir avenue de la Mogne car elle est très inconfortable, tailler les arbres qui dépassent sur le trottoir, et décaler les stops des voitures (aux intersections) avant la piste cyclable pour augmenter la sécurité des cyclistes ? Pour longer le bd Gabriel Péri en sécurité, serait il possible de prolonger la piste cyclable entre la rue Benoit Frachon et le rond point IKEA ? Car je prends le trottoir piéton pour ne pas être sur la route vu qu'il n'y a pas de lieu pour rouler en sécurité en vélo sur cet axe. Merci


 Je vais en vélo au travail tous les jours depuis 2 ans et je n'ai rencontré que peu de problèmes. En général, je trouve qu'il est plutôt confortable de se déplacer à vélo dans la ville même si certaines voies ne présentent pas d'espace adapté. J'ai également été surprise du nombre d'espaces pour garer les vélos qui permettent de se rendre dans beaucoup d'endroit de la ville.

 un axe important à aménager pour que les vélos puissent l'emprunter sans les risques actuels : la rue Ambroise Croizat


 Certains axes accordent trop d'importance à la voiture


 mettre en oeuvre une vraie politique contre le vol de vélo qui est aujourd'hui en frein à l'utilisation de ce mode de transport. Pour ma part c'est ce qui me freine, trois vélos volés dans garage par bande organisée qui repère les vélos a valeur marchande et qui vous trace.

 Qq pistes s'arrêtent brusquement, qq zones sans aucune piste cyclable

 Je circule essentiellement autour de l'avenue Gabriel Péri (rue des Glairons, rue du Champ Roman) où la circulation motorisée est largement favorisée par rapport au cyclisme et le sol est très abîmé. Sur la portion Gabriel Péri, la piste cyclable est sur le trottoir et régulièrement empruntée à contre sens par d'autres cyclistes (voire plus souvent à contre sens que dans le bon sens?!). Je ne connais pas tellement le reste de la commune.


 non


 En dehors des axes cyclables principaux, aucun effort n'est fait.

 Je ne fréquente que le campus et le boulevard Péri, mais ce dernier est un gros axe où la place donnée au vélo est minime et mauvaise : très étroite, sur le trottoir, changeant de position par rapport aux piétons à chaque carrefour, encombrée par lampadaires et poubelles. Ca nécessiterait une vraie voie cyclable si possible double sens ou au moins séparée des piétons, et bien délimitée sur la chaussée ! Sur le campus, la situation est bien meilleure, même si les axes pourraient être mieux fléchés.


 Ras


 Mes réponses concernent Sdm au delà de la rocade


 La Ville de St Martin d'Hères gagnerait à créer une circulation cyclable sécurisée sur l'avenue du 8 mai 1945

 Dans certains quartiers, des bandes cyclables ont été créées il y a un dizaine d'année. Mais depuis, aucun entretien de voirie sérieux n'a été fait. Il est plus sur et confortable de rouler à coté de ces bandes.

 non

 Des pistes cyclables permettent de circuler très facilement dans tout le campus universitaire. Le campus est vraiment bien desservi avec de nombreuses pistes cyclables maillant efficacement tout les lieux universitaires et des psites longeant l'Isère. En dehors du campus c'est plus difficile , le coeur de ville est plus dense en voiture et il reste peu d'espace pour les cyclistes.

 La municipalité n'a pas encore pris conscience de l'importance du vélo dans les déplacements quotidiens.

 il manque des espaces sécurisés pour y accrocher son velo ce qui limite les déplacements aux lieux équipés

- ➡ Tracer des pistes cyclables sur des trottoirs d'1 mètre de large, ce n'est pas satisfaisant. Devoir slalomer entre les poteaux aux intersections non plus. L'aménagement cyclable doit être pensé en amont des travaux de voirie, et sans angles droits !
- ➡ Les actions de positif menées sur la commune sont dues à la Métropole. Il faudrait des actions fortes dans les quartiers en faveur des déplacements à vélos par la Mairie.
- ➡ A certains endroits, là où passent le tram, je trouve dangereux qu'il n'y ait pas assez d'indications (à par le fait que le tram peut klaxonner, mais c'est quand même trop risqué)
- ➡ Besoin de continuité des itinéraires et de protection des carrefours dangereux.
- ➡ Très bénéficiaires du réseau très bien développé par Grenoble
- ➡ les vélos électriques ne devraient pas se trouver sur les pistes cyclables, et il serait peut être important de rappeler aux cyclistes sur les trottoirs et les voies partagées que les piétons restent prioritaires et que le code de la route est toujours en vigueur pour eux aussi
- ➡ certaines axes comme Avenue des jeux olympiques sont très bien aménagés, et d'autres comme Avenue Gabriel Péri, ou Avenue de la Galochère sont peu ou pas aménagés . La situation est donc assez contrastée selon les itinéraires.
- ➡ Il y a besoin de sécuriser les carrefours....
- ➡ Faire une piste cyclable sur l'avenue Ambroise Croizat
- ➡ La Métro est plus concernée que la ville
- ➡ J'ai eu un accident de vélo à Saint martin d'heres parce que les pistes cyclables sont insuffisantes sur les grands axes, et sur l'avenue Ambroise Croizat il est très dangereux de circuler en vélo dû au double sens pour les véhicules et rien est fait pour les vélos. Le maire ne veut rien changer sur cette axe.
- ➡ ras
- ➡ Il est très dangereux de circuler sur l'avenue Ambroise Croizat, axe sur lequel j'habite et qui permet de rejoindre Grenoble, la mairie et de nombreuses activités comme l'école de musique. Il y a fort risque de vol si on laisse son vélo sur la campus universitaire. Il est difficile de trouver un lieu adapté pour garer son vélo vers les commerces.
- ➡ L'avenue Ambroise Croizat est très dangereuse et sans piste cyclable.....
- ➡ sur le campus, il y a eu des travaux sur une piste cyclable(ce qui est très bien), mais elle se trouve le long du tram et lorsque les étudiants en sorte(du tram) et il y a plusieurs arrêts,c'est très dangereux pour les cyclistes car personne ne regarde alors qu'il aurait été plus judicieux de faire une piste double sens dans une rue à 50m où il y a déjà une piste (mais un sens).
- ➡ C'est typiquement le genre de communes à mandat communiste avec le dogme de la bagnole. On touche pas à la voiture du peuple ! C'est pour moi une vision arriérée.
- ➡ aucun
- ➡ Manque un axe nord sur et un axe le long de la rocade Manque piste le long du Bd Gabriel Peri Manque multiples endroits pour déposer / retrait métrovélos
- ➡ Aucun aménagement des avenues principales Ambroise Croizat et Gabriel Peri. Il faut raccorder la piste cyclable de l'avenue de la Mogne à d'autres tronçons.
- ➡ Même si sur certains des grands axes (benoit frachon, av des jeux olympique, ...) il y a des voies vélo sympa, pour les rejoindre depuis l'intérieur des quartiers est un peu périlleux surtout avec des enfants (pour aller à l'école en vélo par exemple - pour aller du gymnase Colette Besson vers l'hôpital Rocheplane il n'y a pas de piste vélo, on roule sur le trottoir, les voitures roulent vite à côté). Gabriel Peri - voies vélo inexistantes vers Feu Vert / Ikea.
- ➡ Non
- ➡ Saint-Martin-D'Hères a encore des progrès à faire comparé à Grenoble en termes de soutien au vélo. L'avenue Gabriel Péri et l'Avenue Ambroise Croizat, axes majeurs, sont mal aménagés. Les stationnements pour vélo manquent encore autour de certains arrêts de transports en commun et sont insuffisants sur le campus au vu du nombre de cyclistes. Le potentiel pour le vélo est immense, il faut le soutenir davantage.
- ➡ la location Metrovelo est uniquement sur le campus, aux horaires des étudiants difficiles pour les autres. Pas possible d'en louer à la Métrovelobox Etienne Grappe par exemple.
- ➡ il faudrait empêcher aux vélos de rouler sur les trottoirs et dans les endroits piétonniers (avenue du serment de Buchenwald, par exemple)
- ➡ Malheureusement beaucoup de grands axes n'ont pas de piste cyclable rien que matérialisée au sol. Exemple pour aller de Géant à la zone vers castorama. Rien n'est prévu alors que c'est un trajet courant. L'état des routes (en général,

pas que les pistes cyclables) sont en très mauvais état, ça se dégrade à vu d'œil. A SMH on ne se sent pas à l'aise en vélo. A moins d'utiliser les pistes cyclables des berges de l'Isère, qui ne desservent pas vraiment SMH.

→ les pistes cyclables que j'utilise sont mal entretenues à Saint-Martin-d'Hères. (haies occupant la totalité d'une piste cyclable, par exemple, nécessité de rouler à côté). elles se terminent parfois de manière abrupte. J'ai failli me faire renverser par un bus la semaine dernière qui m'a serré à droite contre le trottoir, alors que le chauffeur m'avait parfaitement vue. Je pense que c'était délibéré, après une inélégance de conduite qu'il avait eu auprès de moi à un arrêt de bus 200 m plus tôt. J'ai chuté de mon vélo. Je n'ai pas été blessée. J'ai déposé une réclamation à la compagnie de transport en commun. Non, je ne me sens pas en sécurité lorsque je roule avec les usagers motorisés. En particulier les gros véhicules qui peuvent associer le danger à la bêtise de ne pas se rendre compte qu'un vélo est beaucoup plus fragile qu'un bus, par exemple.

→ Les sas à vélo aux feux sont très souvent occupés par des voitures

→ Les grands axes ne sont prévus que pour les voitures, même l'avenue Gabriel Péri est très mal conçue pour les vélos.

→ Une zone d'activité centrale dans la ville est très compliquée à traverser.

→ Il y a des améliorations des pistes cyclables (grâce à la métro, pas à la mairie) mais le vélo n'est pas encouragé, et les aménagements cyclistes sont trop peu utilisés. Il n'y a pas de piste le long de l'avenue Ambroise Croizat et la piste le long de l'avenue Gabriel Péri est catastrophique.

→ commune limitrophe de Grenoble qui n'a pas intégrée les enjeux du déplacement à vélo

→ L'avenue Ambroise Croizat qui est un axe important pour rejoindre Grenoble et se rendre dans à l'école de musique, au cinéma, dans plusieurs écoles et collèges, n'a pas de piste cyclable. C'est un manque important, notamment pour les enfants. Il est difficile de les encourager à se déplacer en vélo sur cet axe, pour aller à leurs activités sportives et culturelles, car c'est dangereux pour eux. Sur les trottoirs ils gênent les piétons et se font gronder... Dans la rue, ils sont en danger. Pourtant aller au cinéma, à l'école de musique, au cours de gym ou au stade de foot à vélo, c'est l'avenir et surtout leur avenir !

→ mes réponses souvent réservées voire négatives sont liées au refus de la municipalité de construire une piste cyclable demandée depuis 10 ans sur l'avenue Ambroise Croizat.

→ SMH est une ville plate qui pourrait aisément se prêter à la transition vers le vélo....quand la circulation des voitures sera maîtrisée et le vélo vraiment encouragé ! Par exemple l'avenue Ambroise Croizat est restée limitée à 50 km/h alors que l'axe est étroit, qu'il y a beaucoup de commerces, de piétons, la circulation à vélo y est donc impossible. Aucune priorité, les voitures doublent dans des conditions très dangereuses à des vitesses incompatibles avec une vie urbaine.

→ Il reste beaucoup à faire

→ Utilisation assez courante, mais pistes cyclables parfois utilisées par les scooters. De plus, problèmes de chiens en liberté, sans laisse (à vélo, j'ai été plusieurs fois poursuivi par des chiens)

→ Faire du vélo une priorité

→ Il faut distinguer le campus universitaire situé sur la commune de Saint-Martin-d'Hères, très vélo-friendly (notamment parce qu'il est accessible, depuis Grenoble, par une piste cyclable établie sur les berges de l'Isère) et le reste du territoire communal qui semble ne jamais avoir entendu parler de vélo, à l'exception notable d'une piste Chronovélo (n°2), qui ne demande qu'à être prolongée.

→ Quelques axes sont très décourageants pour les cyclistes alors que beaucoup de voies sont aménagées ou très agréables en vélo. très peu d'endroits où la voirie est dégradée comme sur d'autres communes de la Métro. La liaison campus / Grenoble est extrêmement fréquentée, parfois problèmes de co-circulations avec trottinettes, coureurs, promeneurs, chiens, etc.;

→ Peu d'effort fait par la ville...

→ Il faudrait rajouter une proposition "non concerné.e" à vos questions car étant obligé.e de répondre à toutes (notamment location de vélo) on met n'importe quoi.

→ Il y a un carrefour extrêmement dangereux sur l'avenue Gabriel Péri lorsque l'on vient du quartier des cerisiers, et que l'on traverse cette avenue pour aller sur le campus (déjà des cyclistes morts !)

→ pas de piste cyclable sur l'avenue Ambroise Croizat qui passe devant la mairie, l'école de musique, Polytech...

→ Le confort pour les cyclistes est très hétérogène. Souvent très confortable (campus, piste des jeux olympiques) et parfois très dangereux (Avenue Gabriel Péri où les voitures roulent à 70km/h en moyenne (ça peut aller jusqu'à 150) et où les cyclistes sont dans le flux très dense ou sur le trottoir. Une piste cyclable double sens est à aménager en priorité. Il faut trouver un moyen pour la rejoindre à Gières de l'autre côté de la rocade (peut être la diriger vers la gare de Gières juste avant Ikea).

→ La vitesse des véhicules reste beaucoup trop élevée en agglomération. Le comportement des automobilistes aux croisements est dramatique (feux rouges et priorités non respectés). Il manque trop fréquemment des arceaux pour

stationner son vélo. Nous sommes par contre très bien équipés en pistes cyclables, ce qui équilibre le sentiment de sûreté/dangerosité.

→ Une amélioration de l'avenue Ambroise Croizat serait un effort important à faire pour les cyclistes et piétons, et aussi pour le voisinage: ajout de plots ralentisseurs par exemple pour ralentir les voitures, ajout de signalisation au sol de « cyclistes prioritaires », indicateurs de vitesse...

→ je ne comprends pas que l'axe principal de la ville, qui passe devant la mairie, l'école de musique, des écoles, pas loin de la bibliothèque, devant des commerces soit encore en tout-voiture et extrêmement dangereux en vélo....impossible de mettre les enfants en vélo sur cette route, c'est incompréhensible.

→ La rue Ambroise Croizat est un axe logique pour rejoindre Grenoble. C'est un axe dangereux. Plusieurs demandes d'aménagement de pistes cyclables ont été faites auprès de la mairie, sans écho.

→ Il existe de vieilles pistes mais aucun réseau bien connecté. Les grands axes sont compliqués à vélo

→ certains pistes de cyclables s'arrête brusquement, et il faut retrouver un autre chemin sur la route avec les automobilistes (par exemple en arrivant de avenue Benoit Frachon au terminus de D Etienne Grappe, on arrive sur le parking et après plus piste de cyclable)

→ Hormis les secteurs qui sont directement ou indirectement du ressort de l'état (campus universitaire, routes nationales) la politique de St. Martin d'Hères vis-à-vis de la circulation à vélo est inexistante.

→ L'avenue Ambroise Croizat ne dispose pas de piste cyclable et il y a beaucoup de voitures qui roulent vite le plus souvent : y circuler en vélo est très dangereux.

→ Merci de penser aux aménagements autres que Gabriel Péri et autres grands axes, les petites rues ou rues secondaires sont délaissées !

→ Des cycles sur Ambroise Croizat + G. Péri !

→ La route de la Galochère est extrêmement dangereuse, je souhaiterais que des marquages au sol et des panneaux indiquent aux voitures la présence des vélos sur cet axe (je comprends bien que l'on ne peut agrandir cette route à cause des maisons qui la jalonnent).

→ Il y a encore trop de place et d'aménagements pour les voitures et pas assez pour les vélos (et piétons).

→ Les pistes cyclables le long de stationnement de voiture sont dangereuses (ouverture de porte de voiture). Les usagers motorisés ne respectent souvent pas les cyclistes lorsqu'ils changent de direction au niveau des croisements ou des ronds points. Les bornes au milieu des pistes cyclables pour empêcher les voitures de prendre ou stationner sont aussi dangereuses pour les cyclistes (très souvent sans partie réfléchissante). Elles peuvent être masquées par d'autres cyclistes. On ne met pas de borne au milieu des routes! Pourquoi le faire sur les pistes cyclables? L'éclairage des voies cyclables est bien présent mais il peut être masqué par la végétation. (je me suis fait agressé par une personne qui se cachait dans la pénombre.) Les voies cyclables ne sont pas suffisamment nettoyées (débris de verre, végétaux) engendrant un risque de crevaison ou de glissade. La végétation en bordure de piste cyclable déborde sur la voie cyclable ou piétonne est créée de fait une situation à accidentogène par manque de visibilité, décalage de trafic. Quand des travaux sont réalisés et que le trafic vélo est dévié sur une route, il faut également avertir les usagers motorisés. La signalisation au sol sur les voies cyclables doit être limitée, elles sont un risque de glissade en cas de pluie et de givre. Les feux tricolores privilégient toujours le trafic motorisé au dépens des cyclistes. Les piétons utilisent souvent les pistes cyclables (surtout au bord d'une école, collège, lycée) sans respecter les cyclistes (même si une voie piétonne existe juste à côté).

→ Les pistes cyclables devraient être entretenues, il y a des débris de verres pendant plusieurs semaines sans être nettoyés, des trous en formation....des haies qui débordent.

→ Pour les vélos comme pour les piétons, le cours Ambroise Croizat est très dangereux. Beaucoup d'automobilistes (et de cyclistes !) ne respectent pas les feux rouges, roulent à 70 km/h, particulièrement la nuit mais pas seulement. Il faudrait systématiser les radars de feu. La moitié du cours G. Péri n'est pas praticable en vélo.

→ je signale un carrefour très dangereux pour les cyclistes avenue de la Mogne chemin Robespierre. J'ai failli mourir !!!!

→ Les pistes cyclables lorsque elles existent sont à partager avec les piétons, les poteaux, étroites, mal entretenues. Les traversées d'artères sont très dangereuses. Les pistes cyclables se terminent brutalement sans sécurité. Aucun effort n'est engagé par la commune alors que le campus universitaire draine énormément de cyclistes. L'avenue devant la mairie est à partager avec Les automobiles .

→ Il faudrait vraiment travailler des itinéraires cyclables sur le Bd Gabriel Péri et la rue A. Croizat

→ UN POINT NOIR: AVENUE DE LA GALOCHERE JUSQU A GIERES

→ Entre Géant Casino et IKEA (route à 50km/h pour les voitures) ainsi que derrière la zone commerciale vers InterSport, il n'y a pas de piste cyclable ce qui ne facilite pas beaucoup le transit en vélo.

→ très variable selon les quartiers, assez bien sur le campus, très mauvais sur croizat par exemple. Peu d'entretien sur les pistes secondaires: racines, gravillons, trous

- ➡ J'ai discuté de la situation du vélo à Saint-Martin-d'Hères avec le Maire. Il m'a répondu : "Les voitures n'ont qu'à respecter le code de la route et il n'y aura pas de problème. Pas besoin d'aménagement." ça en dit long sur l'intérêt porté au vélo...
- ➡ Mise à part la Chronovelo gérée par la métropole, pas de priorité vélo. J'en attend bien davantage
- ➡ Peu de voies spécifiques réservées au vélo sur les grands axes notamment. Stationnement des vélos à développer
- ➡ Le réseau est très hétérogène. Les automobilistes sont dans une majorité très loin de partager la rue.
- ➡ Peu d'évolution, beaucoup de verre sur les pistes cyclables. Quelques itinéraires agréables (itinéraire Est-Ouest devenu Chronovélo, digue de l'Isère), mais des zones industrielles et commerciales où les cyclistes sont marginalisés. L'avenue Gabriel Péri et dans une moindre mesure la rocade Sud constitue une coupure importante et dangereuse.
- ➡ La mairie de Saint Martin d'Hères (SMH) n'est pas du tout à l'écoute du besoin des cyclistes malgré des remontées fréquentes de groupes de cyclistes ou d'unions de quartier. Elle est encore à l'heure du tout voiture! Heureusement, la METRO (ensemble de communes autour de Grenoble dont SMH fait partie) prend en charge l'aménagement de certains itinéraires qui passent par SMH
- ➡ Les vélos ne sont pas en sécurité sur les grands axes comme Ambroise Croizat. Il n'y a plus de piste cyclable et les vélos sont froqués pour rejoindre Grenoble. idem pour rejoindre Poizat. Devant les écoles les gens stationnent sur la piste cyclable... Il y a beaucoup de choses à améliorer
- ➡ Le déneigement des pistes cyclables à St Martin d'Heures est très bon
- ➡ La mairie se repose entièrement sur la métropole et ne fait aucun effort en elle-même, c'est déplorable. Les cheminements fins sont délaissés.
- ➡ J'ai été victime d'un accident en janvier 2018 et rien n'a changé depuis.
- ➡ Trop d'axes où la place du vélo est mal pensée: Croizat et Péri en tête
- ➡ Abaisser la vitesse des véhicules motorisés sur les grands axes.
- ➡ C'est justement sur les parties dangereuses qu'il n'y a pas de piste cyclable
- ➡ Manque de parking à vélo à certains endroits, petit soucis sur la continuité des pistes ou la logique: passage de droite à gauche de la chaussée, changement voie à double sens voie simple
- ➡ SMH peut faire bien mieux pour le vélo. L'avenue Ambroise Croizat est un non-sens cyclable, et les itinéraires tortueux le long du tram D doivent être remplacés par une piste bidirectionnelle d'un seul côté du tram. Un effort doit également être fourni pour assurer la continuité de certains itinéraires et pour garantir la sécurité des vélos contre le vol, en particulier sur le campus.
- ➡ on ne ressent aucun investissement de la mairie de St Martin d'Hères
- ➡ piste cyclable à créer sur le + gros boulevard : Péri protéger passage à vélo sur les ponts : Barbusse manque piste cyclable nord-sud
- ➡ Les pistes cyclables disparaissent à l'arrivée sur les carrefours.
- ➡ Certaines rues au vu de leur état sont impraticables
- ➡ complexité liée aux compétences agglomération/ville